
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 22 janvier 2024, à 19 heures

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal.
3. Comptes et reddition de comptes. (G5 213 N1048)
4. Aide financière à « Festival Nord-de-Rire » (FSD-2023-21). (G5 500 N15601 #121100)
5. Soumission relative à la réalisation d'étude de caractérisation environnementale des sols pour divers projets, dans différents secteurs de la ville de Mirabel – Mandat 1. (2023-077) (X3 211 U3 N15882)
6. Soumission relative au marquage ponctuel de la chaussée et des pistes cyclables pour les années 2024 à 2027. (2023-068) (X3 310 103 U3)
7. Soumission relative au marquage longitudinal de la chaussée et des pistes cyclables pour les années 2024 à 2027. (2023-067) (X3 310 103 U3)
8. Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation, à des fins de réserve foncière, du lot 6 440 074, appartenant à « 9412-0250 Québec inc. », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N14623 #122032)
9. Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation, à des fins de réserve foncière, d'une partie du lot 6 405 228, appartenant à « 9219-9306 Québec inc. », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N14623 #122033)
10. Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation, à des fins de réserve foncière, du lot 6 466 994 et d'une partie du lot 6 449 303, appartenant à « Gestion Immobilière Joanie Paquette inc. », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N14623 #122034)
11. Abandon de la réserve foncière à des fins publiques municipales sur le lot 1 692 117, appartenant à « 9375-0446 Québec inc. (Normand Lalande) », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N2325 #108224)
12. Enregistrement d'une réserve pour fins publiques à des fins de réserve foncière sur le lot 4 605 525, appartenant à « Pierre Vaillancourt », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N2325 #)
13. Enregistrement d'une réserve pour fins publiques à des fins de réserve foncière sur le lot 1 692 120, appartenant à « Yan Tardif », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N9673 #)
14. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2617 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à :
 - retirer l'obligation de déposer toute demande et document ou renseignement requis en format papier et exiger que les plans et autres documents requis similaires soient fournis en version électronique;

- préciser que le volume de remblai et de déblai requis pour qu'un permis soit requis est cumulatif depuis l'entrée en vigueur de l'obligation d'obtenir un permis pour effectuer de tels travaux;
 - préciser que la location court terme d'une résidence principale nécessite un permis d'occupation;
 - préciser que l'opération d'un usage complémentaire à une entreprise agricole nécessite un permis d'occupation et que ce permis est sans frais;
 - corriger une coquille dans le titre de la section concernant les permis non résidentiels;
 - préciser l'obligation de fournir une garantie financière avant l'obtention d'un permis pour une nouvelle construction résidentielle;
 - préciser l'obligation d'indiquer sur les plans d'implantation requis pour l'obtention de différents permis, les espaces végétalisés;
 - préciser les documents et les renseignements devant accompagner une demande de permis pour un bâtiment ou une construction agricole;
 - préciser les exceptions où un permis de construction est requis pour une construction accessoire de moins de 18 mètres carrés;
 - préciser que le coût d'une demande de PIIA concernant un projet intégré varie en fonction de la nature de la demande. (G8 400)
15. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à :
- retirer l'obligation de déposer toute demande et document ou renseignement requis en format papier et exiger que les plans et autres documents requis similaires soient fournis en version électronique;
 - préciser que le volume de remblai et de déblai requis pour qu'un permis soit requis est cumulatif depuis l'entrée en vigueur de l'obligation d'obtenir un permis pour effectuer de tels travaux;
 - préciser que la location court terme d'une résidence principale nécessite un permis d'occupation;
 - préciser que l'opération d'un usage complémentaire à une entreprise agricole nécessite un permis d'occupation et que ce permis est sans frais;
 - corriger une coquille dans le titre de la section concernant les permis non résidentiels;
 - préciser l'obligation de fournir une garantie financière avant l'obtention d'un permis pour une nouvelle construction résidentielle;
 - préciser l'obligation d'indiquer sur les plans d'implantation requis pour l'obtention de différents permis, les espaces végétalisés;
 - préciser les documents et les renseignements devant accompagner une demande de permis pour un bâtiment ou une construction agricole;
 - préciser les exceptions où un permis de construction est requis pour une construction accessoire de moins de 18 mètres carrés;
 - préciser que le coût d'une demande de PIIA concernant un projet intégré varie en fonction de la nature de la demande. (G8 400) (U-2617)
16. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2618 modifiant le règlement de lotissement numéro U-2301 de façon à :
- ajouter une exception pour les lotissements à des fins agricoles en zones de contraintes;
 - retirer l'obligation de signer un mandat irrévocable d'aliénation lorsque la cession pour fins de parcs est exigée en argent. (G8 400)

17. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro U-2301 de façon à :
 - ajouter une exception pour les lotissements à des fins agricoles en zones de contraintes;
 - retirer l'obligation de signer un mandat irrévocable d'aliénation lorsque la cession pour fins de parcs est exigée en argent. (G8 400) (U-2618)
18. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2619 modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro U-2304 de façon à :
 - inclure le chapitre concernant le boulevard du Curé-Labelle dans l'ordre d'application des PIIA;
 - préciser les travaux assujettis à la section 7 du chapitre 4 concernant les projets intégrés;
 - retirer le boulevard du Curé-Labelle du secteur assujetti à la section 8 du chapitre 4 concernant les artères commerciales;
 - retirer toutes constituantes accessoires visibles de la voie publique et les clôtures, des travaux assujettis à la section 13 du chapitre 4 concernant le PPU du boulevard du Curé-Labelle. (G8 400)
19. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro U-2304 de façon à :
 - inclure le chapitre concernant le boulevard du Curé-Labelle dans l'ordre d'application des PIIA;
 - préciser les travaux assujettis à la section 7 du chapitre 4 concernant les projets intégrés;
 - retirer le boulevard du Curé-Labelle du secteur assujetti à la section 8 du chapitre 4 concernant les artères commerciales;
 - retirer toutes constituantes accessoires visibles de la voie publique et les clôtures, des travaux assujettis à la section 13 du chapitre 4 concernant le PPU du boulevard du Curé-Labelle. (G8 400) (U-2619)
20. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 843 *modifiant divers règlements pour tenir compte, soit d'une majoration des tarifs prévus aux règlements, soit de l'ajout de nouveaux tarifs non encore exigés et autres dispositions connexes*, afin de modifier des tarifs concernant une demande de révision d'évaluation foncière et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2615)
21. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2613 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à ajouter l'usage M – Habitation mixte et ses dispositions particulières à la liste d'usages autorisés dans la zone C 12-67, secteur du Domaine-Vert Sud. (G8 400)
22. Deuxième projet de résolution adopté en vertu du règlement numéro U-2381 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), concernant un projet commercial sur le lot 1 691 357 du cadastre du Québec, sur le boulevard du Curé-Labelle, dans le secteur de Saint-Janvier, situé dans la zone C 7-94 (projet PPCMOI 2023-0002). (X6 500 N10470)
23. Adoption du règlement numéro U-2605 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à créer la zone C 11-20 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 11-3 et à agrandir la zone C 11-17 à même une partie de la zone C 11-3, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)

24. Abolition et création de fonction et de postes cols blancs au Service des communications et signature d'une lettre d'entente. (G4 114, G4 110 et G4 611 S40)
25. Abolition et création de poste au Service de l'environnement et du développement durable. (G4 114 et G4 110)
26. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9923, pour l'immeuble situé au 12000, boulevard de l'Avenir, sur le lot 4 116 671, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
27. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9924, pour l'immeuble situé au 12000, rue Arthur-Sicard, sur les lots 5 283 628 et 5 291 756, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
28. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-91, pour l'immeuble situé au 16356, route Sir-Wilfrid-Laurier, sur le lot 2 354 099, dans le secteur de Saint-Antoine. (X6 114)
29. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9932, pour l'immeuble situé au 11871, côte des Anges, sur les lots 1 849 521 et 2 049 769, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
30. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9907, pour l'immeuble situé sur la rue Chénier, sur les lots 5 139 987 et 5 139 988, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 114)
31. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-66, pour l'immeuble situé au 17515, rue de la Paix, sur le lot 1 691 369, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
32. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9928, pour l'immeuble situé au 18000, rue J.-A.-Bombardier, sur les lots 2 362 087 et 2 362 088, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
33. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9933, pour l'immeuble situé au 13845, boulevard du Curé-Labelle, sur le lot 2 653 604, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
34. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9922, pour l'immeuble situé au 14533, rue Saint-Jean, sur les lots 1 692 867 et 1 690 204, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
35. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-9927, pour l'immeuble situé sur la montée Guénette, sur le lot 5 935 594, dans le secteur de Saint-Antoine. (X6 114)
36. Appui au Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) et engagement de la Ville de Mirabel pour la préservation de la biodiversité dans le cadre du « Plan Nature 2030 ». (G3 312 N1654)
37. Démolition d'un bâtiment situé au 15298-15300, rue de Saint-Augustin dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 500)
38. Démolition d'un bâtiment situé au 6075, rang Saint-Joachim dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 500)
39. Renouvellement de mandat et nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). (X6 U5 N435)
40. Dépôt de documents.

- 41. Affaires nouvelles.
- 42. Parole aux conseillères et conseillers.
- 43. Période de questions.
- 44. Levée de la séance.

Le greffier adjoint,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nicolas Bucci', written in a cursive style.

Nicolas Bucci, avocat